

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JUN 2017**

Délibération
n° 2017.06.342

**Désignation d'un
représentant au
Conseil
d'Administration du
Pôle des Eco-
Industries**

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD à Pascal MONIER, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

**DELIBERATION
N° 2017.06.342**

ECONOMIE

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU POLE DES
ECO-INDUSTRIES**

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême est adhérente du Pôle ECO-INDUSTRIE situé à POITIERS, depuis de nombreuses années.

Les missions du Pôle Eco-Industrie sont les suivantes :

- Service aux adhérents
 - Réseaux
 - Services
 - Promotion / communication
- Centre de ressources (collaboration acteurs publiques, animation, appui/conseil)
 - Gestion des déchets (recyclage)
 - Offres aux acteurs économiques (approvisionnements durables, écologie industrielle & territoriale, économie de la fonctionnalité)
 - Demande et comportement des consommateurs (durée d'usage, consommation responsable)
- Accompagnement technique à l'économie circulaire (AMO de projets de territoires – accompagnement d'entreprises – évaluation environnementale – ingénierie industrielle)
 - Innovation
 - Eco-conception
 - Gestion & prévention des déchets industriels
 - Efficacité énergétique.

Les actions en cours avec GrandAngoulême sont :

- le « TEPos Entreprises de l'Angoumois » : accompagnement de 20 entreprises durant 24 mois (PME/PMI) à la réduction des consommations énergétiques (-10%) en partenariat avec la CCI Charente.
- les « Eco-défis » : accompagnement de 10 à 20 TPE à la réduction des déchets et de l'énergie en partenariat avec la Chambre de Métiers de la Charente.

Les axes de partenariat à venir avec GrandAngoulême pourraient être :

- Appels à projets visant à faire émerger des projets collaboratifs et favoriser le développement de produits innovants.
- Développement de plateformes technologiques.
- Développement de services mutualisés sur les parcs d'activités.
- Réflexion sur la relance d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale.
- Participation aux travaux de la Technopole.
- Déploiement d'un PACTE (-10% de déchets en 1 an) sur GrandAngoulême.

Lors de son assemblée générale du 9 mai 2017, il a été proposé que GrandAngoulême intègre le conseil d'administration du pôle des Eco-Industries dans le cadre de son renouvellement annuel.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

Je vous propose :

DE DESIGNER M. Jean REVEREAULT comme représentant titulaire de la communauté d'agglomération au conseil d'administration de l'association Pôle Eco-Industries.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 juillet 2017	<u>Affiché le :</u> 06 juillet 2017